

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le

ID : 021-212101380-20241121-2024_11_04-DE

S'LO

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

15/11/2024

Date d'affichage

15/11/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

25/11/2024

et publication du :

25/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAGUERRE Jean-Louis.

Étaient présents :

M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. SORDEL Sébastien, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Étai(ent) absent(s) :

M. NOURRY Benoît

Étai(ent) excusé(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, Mme JACQUOT Florence

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Numéro interne de l'acte : 2024/11/04

Objet : Autorisation de signature d'un contrat "Grands Projets Côte-d'Or" avec le Conseil Départemental concernant le projet de réhabilitation d'un ancien restaurant en services communaux

Vu les délibérations du Conseil Départemental de la Côte-d'Or du 27 juin 2022, du 21 octobre 2022 et du 20 mars 2023 relatives à la politique départementale de contractualisation, instituant et faisant évoluer le dispositif « Contrats Grands Projets Côte-d'Or » ;

Vu le règlement d'intervention applicable aux dispositifs Aide au Patrimoine des Collectivités - Plan Marshall en vigueur ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Côte-d'Or du 12 décembre 2022 portant accord de principe relatif au projet de contrat-type des contrats « Grands Projets Côte-d'Or » et autorisant le Président du Conseil Départemental en exercice à les signer ;

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or du 1er juillet 2024 portant accord de principe relatif au projet de contrat « Grands Projets Côte-d'Or » à conclure avec la COMMUNE DE CHAMPDOTRE ;

Considérant le projet de la commune de réaliser un projet de réhabilitation d'un ancien restaurant en services communaux ;

Considérant le besoin de contractualiser avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or pour pouvoir bénéficier de la subvention d'un montant de 284 750.00 € ;

Le Conseil Municipal :

Article 1 : APPROUVE le "Contrat Grands Projets Côte-d'Or" concernant le projet de réhabilitation d'un ancien restaurant en services communaux ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDOTRE
Le Maire,

